

250 places sont disponibles pour l'ensemble de nos parcours de Licence 3. Les critères d'admission des candidats sont établis à partir de l'expérience acquise par la direction sur le suivi des statistiques de réussite pour les 3 années de formation de l'École.

Les dossiers de candidatures (cf. « [Admissions](#) ») doivent être déposés entre le 24 avril et le 14 mai 2024 sur la [plateforme eCandidatures de TSE](#)

Aucun dossier adressé après la date limite du 14 mai 2024 ne sera étudié par le Comité de sélection.

L3 Économie

- Les candidats ayant validé avec succès une L2 de l'École d'Économie de Toulouse bénéficient d'une admission automatique s'ils remplissent les critères qui leur sont communiqués en début d'année, lesquels s'appuient sur leurs résultats dans les matières économiques, la statistique et les mathématiques, ainsi que l'anglais. Les étudiants sont invités à se renseigner auprès du responsable pédagogique.
- Les élèves de CPGE ECG option mathématiques approfondies seront admis de manière automatique s'ils sont admissibles aux concours suivants : HEC, ESSEC, ENSAE, EDHEC, EM Lyon ou ESCP Europe.
- Les élèves inscrits en khâgne BL disposent de deux possibilités pour être admis en L3 Économie :
 - Être admis au concours BLSES de TSE (seule configuration où le dossier eCandidatures n'est pas nécessaire)
 - Non-inscrits au concours BLSES : être admissible aux concours BCE : HEC, ESSEC, ENSAE, EDHEC, EM Lyon ou ESCP Europe.
- Toutes les autres candidatures seront évaluées avec bienveillance par le Comité de sélection.
- Les candidats admis ces dernières années sont issus d'une L2 de l'École, d'une L2 d'autres universités ou de classes préparatoires (scientifiques, ECG, BL et D2).

L3 Économie et Mathématiques

- Les candidats ayant validé avec succès une L2 de l'École d'Économie de Toulouse bénéficient d'une admission automatique s'ils remplissent les critères qui leur sont communiqués en début d'année, lesquels s'appuient sur leurs résultats dans les matières économiques, la statistique et les mathématiques, ainsi que l'anglais. Les étudiants sont invités à se renseigner auprès de la responsable pédagogique.
- Les élèves de CPGE MP, PC et PSI seront admis de manière automatique s'ils sont admissibles aux concours suivants : Concours commun « Mines-Ponts », École Centrale-Supélec, ENS et École Polytechnique.
- Les élèves de khâgne BL disposent d'une seule possibilité : être admis au concours BLSES de TSE
- Toutes les autres candidatures seront évaluées avec bienveillance par le Comité de sélection.
- Les candidats admis ces dernières années sont issus d'une L2 de l'École, d'une L2 d'autres universités ou de classes préparatoires (scientifiques, ECG, BL et D2).

L3 Économie et Droit

- Les candidats ayant validé avec succès une L2 de l'École d'Économie de Toulouse bénéficient d'une admission automatique s'ils remplissent les critères qui leur sont communiqués en début d'année, lesquels s'appuient sur leurs résultats dans les matières économiques, le droit, la statistique et les mathématiques, ainsi que l'anglais. Les étudiants sont invités à se renseigner auprès du responsable pédagogique.
- Toutes les autres candidatures seront évaluées avec bienveillance par le Comité de sélection.